

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4002>



Elections professionnelles dans l'Education nationale : préserver la démocratie sociale.



Document de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -
Date de mise en ligne : mercredi 12 octobre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les élections professionnelles dans l'Education nationale vont se dérouler du 13 au 20 octobre. Elles constituent un élément important de la démocratie sociale. La participation du plus grand nombre aux différents scrutins est un objectif qui devrait être partagé par tous : organisations syndicales et pouvoirs publics.

Aujourd'hui, le SNES-FSU est très inquiet. En raison même de la mise en place du vote électronique généralisé pour ces élections, nombre de collègues risquent de se voir empêchés d'y participer.

Force est de constater qu'une partie très significative des électeurs ne peuvent pas disposer, au moment où ces lignes sont écrites, des « outils » nécessaires pour voter, identifiant et mot de passe, ou même ne sont pas informés des moyens de les obtenir.

Le SNES-FSU s'était clairement exprimé pour une expérimentation du vote électronique sur une partie limitée du corps électoral. Le Ministère a imposé une mise en œuvre généralisée et brutale de cette modalité de vote dans des délais qui conduisent aux difficultés que nous constatons. Cette situation fait craindre une chute importante du taux de participation qui était élevé pour de telles élections puisqu'il se situait aux alentours de 60% dans les élections précédentes. Il est donc clair que le Ministère porterait l'entière responsabilité d'une telle chute de la participation dont il prétendait pourtant, il y a quelques mois encore, qu'elle serait maintenue en dépit de la nouvelle modalité de vote.

Face aux difficultés rencontrées, il appartient au Ministère de prendre, de toute urgence, les mesures nécessaires pour permettre à tous les personnels qui y ont droit de pouvoir participer aux scrutins. Dans le cas contraire il ferait la démonstration qu'un de ses objectifs est l'affaiblissement de la démocratie sociale, par une diminution importante de la participation des personnels en raison même des difficultés rencontrées pour participer au vote.

Le SNES-FSU appelle tous les personnels à participer aux scrutins, et en votant pour le SNES et la FSU, à renforcer le syndicalisme majoritaire dont le principe est d'être porteur de l'expression et des aspirations de nos professions.

